

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2026

Plan de cours
SIP 2050 – Mouvements sociaux, violence et sécurité

Lundi, 12h30 à 15h29
Pavillon Jean-Brillant

Chargé de cours : Éric Sauvé
eric.sauve@umontreal.ca
Disponibilité : prendre rendez-vous par courriel

Descripteur du cours

La typologie des menaces et des violences d'ordre politique. Leur histoire. Les réponses institutionnelles qui y sont apportées, leur articulation et leur efficacité.

Introduction

Les mobilisations contre le racisme et les violences policières (George Floyd, Black Lives Matter), les manifestations contre les mesures sanitaires pendant la pandémie (notamment le Convoi de la liberté à Ottawa), les campements pro-palestiniens sur les campus canadiens et américains en 2024, les grandes marches pour le climat menées par les jeunes au Québec et au Canada, ou encore les manifestations contre l'autoritarisme aux États-Unis (No King's Day): autant de situations qui rappellent que les rapports sociaux, économiques et politiques des sociétés modernes se caractérisent par des tensions, des discordes, voire de la violence. Celles-ci sont provoquées par des antagonismes et points de vue divergents entre groupes sociaux quant à la marche que devrait suivre la société, mais peuvent aussi être précipitées par le type de réponse des forces policières.

Si les incidents terroristes au Canada sont rares, les attaques inspirées par le suprémacisme blanc (attaque à la voiture-bélier sur une famille musulmane, London, Ontario en 2021), les tentatives d'attentats anti-gouvernementaux aux États-Unis (6 janvier 2021), ou les menaces liées aux mouvances extrémistes en ligne (incels, accélérationnistes) rappellent que les tensions peuvent parfois mener à des actes de violence. D'un autre côté, les mouvements comme Black Lives Matter, #MeToo, ou les mobilisations climatiques reflètent quant à eux le potentiel de progrès, d'évolution et changements importants de mentalités au sein d'une société que ces antagonismes peuvent générer.

De telles discordes sont portées par des mouvements sociaux, définis brièvement comme des formes d'actions collectives organisées et obéissant à des logiques rationnelles. Les manifestations qu'ils déclenchent trouvent leurs origines dans la complexification et l'interdépendance croissante à l'échelle mondiale des sociétés contemporaines. Si certaines sont pacifiques, comme les marches d'action pour le climat, une grande proportion d'entre elles prennent des formes diverses de conflits sociaux. À titre d'exemples, on relève la violence dans, ou aux abords, des enceintes sportives (hooliganisme), les manifestations politiques violentes, mues par des idéologies tant de la gauche

radicale que de l'extrême droite, des terrorismes nationalistes divers, des tensions raciales qui s'exacerbent, des mouvements anti-mondialisation, d'auto-détermination, des groupes écoterroristes ou encore, du terrorisme international inspiré par le fondamentalisme religieux.

Parallèlement à cela, il est nécessaire de considérer les moyens technologiques et communicationnels désormais disponibles, principalement les plateformes numériques (Facebook, Instagram, X, Reddit, TikTok, etc.), et leur rôle central dans la mise en visibilité des mouvements, leur coordination, leur promotion et leur diffusion à très large échelle. En retour, ces plateformes sont étroitement surveillées par les acteurs de la sécurité qui puisent de précieux renseignements pour leur permettre d'adapter leurs réponses face à ces mouvements.

Objectif général

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux principaux enjeux historiques, sociologiques, organisationnels, politiques, médiatiques et juridiques qui caractérisent les relations entre démocratie, contestation, actions politiques, violence et réponses stratégiques et tactiques des acteurs de la sécurité intérieure et ce, tant sur le plan local, national que transnational. Quelles sont les formes d'actions organisées répondant à des logiques rationnelles, autrement dit : comment appréhender et étudier les mouvements sociaux et leur contrôle ? Ce cours fournira aux étudiants des connaissances et outils conceptuels pour appréhender, décrire et analyser les mouvements sociaux et leurs acteurs.

À l'issue du cours, les étudiants auront acquis des connaissances de base sur les typologies des mouvements sociaux et des menaces qu'ils présentent, qu'il s'agisse des plus anodines aux plus catastrophiques. Ils disposeront également de connaissances sur les divers groupes sociaux à l'origine des revendications et de l'agitation sociale, leur typologie (motivations, structures, niveau d'organisation, modes d'action) et les processus de radicalisation qui caractérisent leur trajectoire dans la violence pour certains. Également, les étudiants disposeront de connaissances portant sur la réaction et les réponses des acteurs et organisations de la sécurité intérieure, et ce, tant du point de vue des stratégies que des politiques et des outils qu'ils utilisent dans le processus de maintien de l'ordre et de contre-terrorisme. Les étudiants seront capables de produire une analyse de base de cas actuels de mouvements sociaux, de leurs acteurs et des enjeux politiques, sociaux et économiques qui les entourent.

Approche pédagogique

Les cours auront lieu **en présentiel les lundis de 12h30 à 15h30 à partir du 12 janvier 2026**. La matière sera essentiellement donnée sous forme d'exposés magistraux assurés par le chargé de cours, ainsi que de discussions et d'exercices en groupes. Ces méthodes permettront l'acquisition des connaissances théoriques et empiriques nécessaires, ainsi qu'un bagage conceptuel indispensable pour atteindre les objectifs du cours ci-dessus explicités.

La matière du cours se prête particulièrement bien au débat et au partage d'expériences personnelles ; aussi les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à intervenir activement, à poser des questions en tout temps et à exprimer leurs points de vue, dans un esprit de respect, de rigueur intellectuelle et d'ouverture. Les

échanges en classe constituent une composante essentielle de l'apprentissage : ils permettent de développer l'esprit critique, de nuancer les analyses et de relier les cadres théoriques aux réalités concrètes des mouvements sociaux.

Pour certaines séances du cours j'aimerais accueillir des **praticiens et praticiennes du milieu** (intervenants, analystes, acteurs de la sécurité, etc.) afin d'enrichir la matière par des perspectives issues du terrain. Si vous connaissez des personnes dont l'expertise serait pertinente pour le cours, je vous invite à me mettre en contact avec elles. À noter que le budget consacré à ces conférences invitées est très limité ; les fonds serviront à rembourser de façon minimale les frais de déplacement de nos invités.

Modalités d'évaluation des apprentissages

L'évaluation du cours s'organisera **en cinq étapes** :

1. **Produire pour la fin de la session, le 20 avril, une analyse critique de 4000 mots d'un mouvement social (ou d'un groupe).** Ce travail vise à dépasser la simple description factuelle d'un mouvement social ou d'un groupe. Vous pouvez choisir un mouvement (ou groupe) historique ou contemporain au Québec, au Canada, ou à l'international. Vous devrez prendre position, c'est-à-dire formuler une thèse claire et la défendre de manière rigoureuse à l'aide de concepts théoriques vus en classe et de sources reconnues. Vous devez choisir un enjeu précis lié à votre mouvement (ex. : radicalisation, efficacité, dérives, légitimité, rapport aux médias, au politique, etc.) et prendre position. Une thèse est une affirmation argumentée (par exemple : ce mouvement ou ce groupe a davantage fragilisé qu'il n'a renforcé la démocratie/la cause ; ou inversement) qui pourrait être raisonnablement contestée et que vous devrez défendre tout au long du travail. Vous pouvez défendre une position critique ou favorable envers le mouvement/groupe, à condition qu'elle soit argumentée, nuancée et intellectuellement honnête. Votre travail doit s'appuyer sur des cadres théoriques vus en classe (par exemple : mobilisation des ressources, opportunités politiques, cadrage médiatique, médiatisation numérique, radicalisation, etc.). Un travail qui se limite à décrire (un mouvement, un groupe, une cause) obtiendra une note faible. Si vous le désirez, vous pouvez me soumettre votre travail pour le 3 avril ; je ferai une première correction et vous le remettrai au plus tard le 10 avril, avec recommandations. Vous devrez le soumettre de nouveau le 20 avril. **Ce travail écrit compte pour 40% de la note finale.**
2. Une fois dans la session, chaque étudiant devra donner **un exposé oral de 15 minutes (suivi de 5 minutes de questions) sur un mouvement social ou un groupe.** Il y aura deux à trois présentations par séance. Un calendrier comprenant des plages horaires sera diffusé au début de la session, et les étudiant.e.s devront s'y inscrire pour choisir leur date de présentation, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Il est possible de choisir le même sujet que pour le travail écrit afin d'approfondir l'analyse et de recevoir une rétroaction utile pour la version finale. **Cet exposé compte pour 20 % de la note finale.**
3. À la mi-session, soit **le 16 février, vous devrez rédiger à la main, en classe et en trois heures, un article de 600 à 800 mots portant sur un mouvement social ou un groupe**, en choisissant l'un des trois publics cibles suivants : un article de vulgarisation pour La Presse, un article de type scientifique pour une revue spécialisée ou, en dernier recours, un texte analytique destiné au chargé de cours. Ce travail vise à évaluer votre capacité à adapter votre analyse, votre style et

votre argumentaire au public visé, sans support numérique ni notes. **Cet article compte pour 20% de la note finale.**

4. À la fin de chaque cours, vous aurez 20-30 minutes pour faire l'exercice suivant : **les étudiant.e.s doivent soumettre une page rédigée à la main pour répondre à 5 questions réflexives (10% de la note finale) :**
 - a. Qu'est-ce qui était **intéressant** dans le cours ;
 - b. Qu'est-ce qui était **pertinent** dans le cours ;
 - c. Avec ces nouvelles notions, qu'est-ce que je vais **commencer** à faire ;
 - d. Avec ces nouvelles notions, qu'est-ce que je vais **continuer** à faire ; et
 - e. Avec ces nouvelles notions, qu'est-ce que je vais **arrêter** de faire.
5. Ce cours repose sur une dynamique participative et **la participation en classe fait donc partie intégrante de l'évaluation**. Celle-ci ne sera pas jugée sur la fréquence des interventions, mais sur leur pertinence, leur qualité analytique et leur capacité à enrichir la réflexion collective. Dans un contexte professionnel, la capacité à s'exprimer clairement devant un groupe constitue une compétence essentielle qui sera inévitablement observée et évaluée par vos supérieurs et vos pairs. En conséquence, un étudiant.e qui s'absente fréquemment ou qui n'interagit pas en classe se verra attribuer une note faible. **La participation en classe compte pour 10 % de la note finale.**

Barème de notation

La notation sera basée sur la grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littéral	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Il est à noter que les étudiant.e.s seront également évalué.e.s sur la qualité de la langue. Aussi, et pour ceux qui éprouveraient des difficultés à l'écriture et à la grammaire, il est recommandé de prendre contact avec le **Centre de communication écrite de l'Université de Montréal**. Ce service est gratuit pour tous les étudiant.e.s inscrits. Pour plus d'information, les personnes intéressées pourront consulter l'adresse

suivante : www.cce.umontreal.ca

Pour la rédaction de votre travail finale, **l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (de style ChatGPT) est permise**. Je les utilise moi-même régulièrement et ils décuplent ma capacité de production. L'usage de l'IA comme assistant, comme co-pilote, correspond aux pratiques qui seront attendues dans plusieurs milieux professionnels. Toutefois, l'IA ne doit pas devenir un substitut à votre réflexion. Ce qui m'intéresse avant tout, c'est votre capacité à analyser, argumenter, nuancer et écrire. Les textes rédigés ou fortement formatés par l'IA sont très facilement reconnaissables et seront pénalisés. **Utilisez ces outils pour tester vos hypothèses, structurer des idées, clarifier un concept ou réviser une formulation, mais non comme un auteur de remplacement.**

Calendrier des rencontres

BLOC A | NOTIONS DE BASE

Séance 1 | 12 janvier 2026 – Introduction et présentations

Présentation du plan de cours, présentation des uns et des autres, organisation de la matière et de la démarche pédagogique ; introduction à la notion de mouvement social.

Séance 2 | 19 janvier 2026 – Droits individuels et collectifs dans les démocraties contemporaines

Histoire des mouvements sociaux au Canada ; droits individuels et collectifs ; typologie et impact de la mondialisation sur nos démocraties.

Séance 3 | 26 janvier 2026 – Théorie(s) des mouvements sociaux

Regards conceptuels sur les mouvements sociaux ; controverses théoriques ; éléments conceptuels de base pour penser les mouvements sociaux ; les théories des manifestations et du contrôle des foules.

Lecture :

- Stephen Reicher, Clifford Stott, Patrick Cronin et Otto Adang (2004), « An integrated approach to crowd psychology and public order policing » *Policing*, vol. 27(4) : 558-572.

Séance 4 | 2 février 2026 – Les réponses et stratégies policières – un ordre négocié

Planification d'un service d'ordre ; négociation et participation des manifestants ; renseignement, information et nouvelles technologies ; gestion des risques ; la police des foules.

Lecture :

- Olivier Fillieule (2010), « La police des foules » in Xavier Crettiez & Laurent Mucchilelli (dirs.), *Les violences politiques en Europe*, La Découverte, Paris : pp, 213-228.

Séance 5 | 9 février 2026 – Médias, communication et mouvements sociaux – exemple de l'extrême droite.

Nouvelles technologies de communication, usages du numérique, visibilité et contestation ; rapports entre médias et mouvements sociaux ; illustration avec la droite radicale / alt-right.

Lecture :

- Tanner, Samuel & Aurélie Campana (2019), "Watchful Citizen and Digital Vigilantism: A Case Study of the Far Right in Quebec", *Global Crime*: DOI: 10.1080/17440572.2019.1609177

Séance 6 | 16 février 2026 – Examen de mi-session

Rédiger à la main, en classe, un article de 600 à 800 mots portant sur un mouvement social ou un groupe, en choisissant l'un des trois publics cibles suivants : un article de vulgarisation pour La Presse, un article de type scientifique pour une revue spécialisée ou, en dernier recours, un texte analytique destiné au chargé de cours.

BLOC B | FORMES DE VIOLENCES POLITIQUES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Séance 7 | 23 février 2026 – Fondements du terrorisme

Racines du mot terrorisme ; histoire du terrorisme ; grands événements terroristes des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles ; les formes du terrorisme – nationaliste, politique, religieux ; typologie du terrorisme.

Lecture :

- Gérard Chaliand et Arnaud Blin (2004), « Zélotes et Assassins », in G. Chaliand et A. Blin (eds.), *Histoire du terrorisme*, Paris : Bayard, pp. 59-85.

Séance 8 | 9 mars 2026 – Les techniques du terrorisme : trajectoires violentes et radicalisation

Techniques du terrorisme ; processus de radicalisation et dé-radicalisation dans les sociétés occidentales ; Islam radical ; djihadisme.

Lecture :

- Isabelle Sommier (2012), « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et ligne de fracture », *Lien social et Politiques*, 68, pp. 15-35.

Séance 9 | 16 mars 2026 – Transnationalisation des mouvements sociaux : Lutte contre le racisme et mouvement *Black Lives Matter*

Mouvements antiracistes, mouvements contre la « brutalité policière » ; genèse et enjeux entourant le mouvement *Black Lives Matter* ; mise en réseau des mouvements sociaux ; durcissement et militarisation de la réponse policière.

Lecture :

- Donatella della Porta & Sydney Tarrow (2012), « Interactive diffusion: The coevolution of police and protest behavior with an application to transnational contention », *Comparative Political Studies*, vol. 45(1), pp. 119-152.

Séance 10 | 23 mars 2026 – Les mouvements anarchistes et l'extrême gauche contemporaine

Résurgence du militantisme de « gauche » ; pratiques anarchistes ; altermondialisme et anarchisme ; dynamiques et organisation des groupes de l'extrême gauche ; Black blocs et radicalisation.

Lecture :

- Dupuis-Déri, Francis (2004), « Penser l'action directe des Black blocs », *Politix*, 17(68), pp. 79-109.

BLOC C | LES RÉPONSES SÉCURITAIRES AUX VIOLENCES POLITIQUES

Séance 11 | 30 mars 2026 – Globalisation du terrorisme et coopération anti-terroriste au Canada et globale

Outils modernes du terrorisme : opérations, communications et financement ; réseaux terroristes ; dispositifs, politiques et structures chargées de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Canada ; nouvelles stratégies globales de lutte contre le terrorisme ; stratégies de gestion des risques.

Lecture :

- Benoît Dupont (2015), « Security networks and counter-terrorism: a reflection on the limits of adversarial isomorphism », in Martin Bouchard (ed.), *Social networks, terrorism and counter-terrorism*, Londres & New York : Routledge, Taylor and Francis Group, pp. 151-166.

Séance 12 | 13 avril 2026 – Mouvements sociaux et autodétermination : la question autochtone au Canada

Premières Nations et rapports sociaux ; gestion des conflits et territoires ancestraux ; contrôle social et police autochtone ; autodétermination. Diffusion du documentaire d'Alanis Obomsawin, *Pluie de pierres à Wiskey Trench*, (2000), Office National du Film, 1h45 (AEC).

Lecture :

- Aubert, Laura & Mylène Jaccoud (2009), « Genèse et développement des polices autochtones au Québec : sur la voie de l'autodétermination », *Criminologie*, 42(2), pp. 101-119.

Séance 13 | 20 avril 2026 – Discussion de synthèse

Cette séance sera consacrée à une discussion de synthèse sur l'ensemble du cours. Elle visera à revenir sur les principaux cadres théoriques, études de cas et débats abordés durant la session, ainsi qu'à mettre en perspective les analyses développées par les étudiant.e.s dans leurs travaux et exposés. Le format précis de la discussion sera confirmé au cours de la session. L'objectif est de favoriser une réflexion collective sur les liens entre mouvements sociaux, violence et sécurité.

Informations pratiques

Utilisation du téléphone cellulaire

Dans le cadre de ce cours, **l'utilisation des téléphones cellulaires est interdite** sauf en cas d'urgence ou avec l'autorisation explicite du chargé de cours. Cette mesure n'est en rien punitive mais vise plutôt à renforcer la qualité de votre apprentissage. De nombreuses études montrent que les notifications et consultations fréquentes fragmentent l'attention et nuisent grandement à la compréhension en profondeur. La recherche en sciences cognitives montre que le cerveau humain ne sait pas faire du multitâche cognitif : alterner entre le contenu du cours et un écran réduit la mémorisation, la capacité d'analyse et la performance académique. Les téléphones doivent être en mode silencieux et rangés de façon à ne pas être facilement accessibles. Si vous avez besoin de votre téléphone pour des situations particulières, venez me voir et je donnerai des autorisations au cas par cas. Cette politique est mise en place dans votre intérêt afin de maximiser la valeur du temps passé en classe et de créer un environnement propice à la concentration, à la réflexion et aux échanges de qualité.

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, est absolument interdit.

Lectures obligatoires

Les lectures obligatoires seront déposées sur la page StudiUM du cours.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf)

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du

programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Références bibliographiques

Carroll, William K. & Kanchan Sarker (dirs.) (2016), *A World to Win : Contemporary Social Movements and Counter-Hegemony*, ARP Books, Winnipeg.

della Porta, Donatella (2013), *Clandestine Political Violence*, Cambridge University Press, Cambridge.

Fillieule, Olivier ; Éric Agrikoliansky & Isabelle Sommier (Dirs.) (2010), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris.

Fillieule, Olivier et Donatella Della Porta (dir.) (2006), *Police et manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Les Presses de Science Po, Paris.

- Gerbaudo, Paolo (2012), *Tweets and The Streets. Social Media and Contemporary Activism*, Londres, Pluto Press.
- Goodwin, Jeff and James M. Jasper (dirs.) (2009), *The Social Movements Reader : Cases and Concepts*, Wiley-Blackwell, Chichester, UK ; Malden, MA.
- Hawley, George (2018), *Making Sense of the Alt-Right*, New York : Colombia University Press.
- Lemieux, Frédéric et Benoit Dupont (dir.) (2005), *La militarisation des appareils policiers*, Les Presses de L'Université Laval, Québec.
- McAdam, Doug; Sidney Tarrow & Charles Tilly (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Mattoni, Alice (2012), *Media Practices and Protest Politics. How Precarious Workers Mobilise*, Londres & New York : Routledge.
- Rigoni, Isabelle ; Anaïs Theviot & Mélanie Bourdaa (2015), Médias, engagement et mouvements sociaux, *Sciences de la Société*, numéro spécial, vol. 94.
- Tilly, Charles, Ernesto Castañeds & Lesley J. Wood (2020), *Social Movements, 1768 – 2018*. New York Routledge, 4th edition.
- Tufekci, Zynep (2017), *Twitter and Tear Gas: The Power and Fragility of Networked Protest*, New Haven: Yale University Press.
- Wiktorowicz, Quintan (dir.) (2004), *Islamic Activism : A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, Bloomington & Indianapolis.
- Wolfson, Todd (2014) *Digital Rebellion : The Birth of the Cyber Left*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago and Springfield.